



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-douzième session
Rome, 25-26 avril 2001

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	Paragraphes	Page
I. INTRODUCTION	1 - 2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3 - 6	1 - 2
III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7 - 49	2 - 13
A. Adoption de l'ordre du jour	7	2
B. Cinquième reconstitution des ressources du FIDA	8 - 9	2
C. Questions financières	10 - 18	2 - 4
D. Rapport de situation sur le portefeuille de projets	19	4
E. Rapport annuel sur l'évaluation	20	5
F. Ressources disponibles pour engagement à la soixante-douzième session du Conseil d'administration et montants projetés des ressources pour 2001	21	5
G. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	22 - 24	5-6
H. Propositions de projets et programmes soumises à l'examen du Conseil d'administration	25 - 35	7 - 9
I. Propositions de dons présentées au Conseil pour examen	36 - 40	9 - 11
J. Activités prévues au titre des projets et procédure provisoire pour l'examen des exposés des options et stratégies d'intervention par pays	41 - 42	11
K. Nigéria: Exposé des options et stratégies d'intervention par pays	43 - 44	12
L. Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE)	45 - 46	12 - 13
M. Autres questions	47 - 49	13
 ANNEXES		
I. Liste des participants à la soixante-deuxième session du Conseil d'administration		15 - 20
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa soixante-douzième session		21 - 24
III. Ordre du jour		25 - 27

PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. Le Conseil d'administration a tenu sa soixante-douzième session à Rome, les 25 et 26 avril 2001. Une liste des participants est jointe en annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents dont la liste figure à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. Le Président du FIDA, M. Lennart Båge, en sa qualité de Président du Conseil, a ouvert la soixante-douzième session du Conseil d'administration. Après avoir remercié les États membres de l'appui qu'ils lui avaient apporté en l'élisant Président par acclamation, il a assuré le Conseil d'administration qu'il entendait collaborer étroitement avec tous les États membres pendant les années à venir. Il a déclaré qu'il s'emploierait sans réserve à la réalisation de l'objectif international de développement qui est de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, et qu'il était convaincu que le FIDA avait un rôle important et bien spécifique à jouer à cet égard. Le FIDA étant l'un des pionniers du développement rural à assise communautaire, les connaissances, l'expérience et les compétences techniques qu'il avait acquises depuis sa création ne devraient pas seulement être valorisées dans ses propres programmes mais être également prises en compte par ses partenaires du développement aux niveaux international et national. En tant que Président du FIDA, il espérait pouvoir faire état le moment voulu de la contribution du FIDA à l'objectif qui avait été fixé de réduire de moitié la pauvreté.

4. La publication récente du *Rapport sur la pauvreté rurale 2001*, a-t-il poursuivi, constituait un excellent exemple de la manière dont le Fonds partageait ses compétences techniques et ses connaissances. Le Rapport avait été lancé à grand bruit et il l'avait personnellement présenté à la réunion du Comité administratif de coordination récemment organisée à Nairobi. Le Rapport avait déjà suscité des commentaires très élogieux de la part des experts du monde entier et, en tant que Président du FIDA, il veillerait à ce qu'il soit largement diffusé et entendait l'utiliser comme support pour les actions de concertation, de promotion et de sensibilisation. Il s'était déjà entretenu avec les dirigeants des deux autres organisations concernées par l'alimentation établies à Rome, et espérait bien qu'une étroite coopération lierait les trois institutions. Il était également allé à la rencontre du personnel du Fonds à l'occasion d'une réunion générale mais aussi au niveau de chaque division et avait commencé à leur faire partager l'ambition qu'il nourrissait pour le Fonds – à savoir, en faire une organisation efficace et dynamique ayant des objectifs précis découlant de son propre mandat, des objectifs fixés par la communauté internationale et, plus spécifiquement, des objectifs du Plan d'action établi pour le Fonds par la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

5. Pendant les premiers jours de sa présidence, il avait été très impressionné par l'engagement et la compétence du personnel du FIDA – un atout précieux pour l'avenir. Il souhaitait rendre la mobilisation des ressources plus agressive et la stratégie de communication plus ambitieuse et améliorer la collaboration avec les autres institutions. Les consultations avaient déjà commencé tant sur l'examen de la politique de placements du Fonds que sur son processus de planification interne. Il espérait que sous sa direction et avec l'aide des administrateurs, le Conseil d'administration continuerait à délibérer avec autant d'efficacité et de diligence que par le passé et que les décisions qu'ils prendraient collectivement renforceraient le FIDA et, plus important encore, contribueraient à

améliorer la vie des pauvres. Pour sa part, il ne voyait rien de plus urgent ni de plus enrichissant que de travailler à l'amélioration du sort de ses congénères vivant dans le dénuement et la pauvreté, et il était très reconnaissant de l'occasion qui lui était donnée de servir une cause aussi noble.

6. Le Conseil d'administration a noté que, conformément à la composition convenue au moment de l'élection de ses membres, le Royaume-Uni et les Pays-Bas avaient échangé leurs sièges le 1^{er} janvier 2001 pour la période restant à couvrir jusqu'au terme de leur mandat et, qu'en conséquence, le Royaume-Uni était maintenant membre avec les Pays-Bas pour suppléant.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

7. Le Conseil d'administration a examiné l'ordre du jour provisoire présenté dans le document EB 2001/72/R.1/Rev.1 et, après avoir discuté de ce point, a adopté l'ordre du jour contenu dans le document EB 2001/72/R.1/Rev.2. L'ordre du jour est joint en annexe III.

B. Cinquième reconstitution des ressources du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

a) Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

8. Le Conseil d'administration a commencé son examen de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2001/72/R.2 et additif) par une communication orale sur le parachèvement de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs le 20 février 2001. Les administrateurs se sont particulièrement félicités de l'intention manifestée par la direction, suite au parachèvement de ce texte, d'examiner la possibilité de rétablir en 2001 les prêts du FIDA au niveau normal. Le Conseil d'administration a également autorisé le Président du FIDA à accepter des États membres des instruments de contribution dont le calendrier de paiement et/ou le nombre de versements diffèrent des dispositions figurant au paragraphe II.9 a) i) et ii) de la résolution 119/XXIV sous réserve que la modification du calendrier de paiement et/ou du nombre de versements n'ait pas d'incidences négatives sur les besoins opérationnels du Fonds.

b) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

9. Le rapport sur l'état des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2001/72/R.35) indiquait que les instruments de contribution déposés et les versements effectués au titre d'annonces de contribution non assorties d'instruments de contribution atteignaient jusqu'ici 13% du total des contributions annoncées. On a estimé d'une manière générale qu'un effort devait être fait pour que tous les États membres déposent leurs instruments de contribution aussi tôt que possible de façon à ce que la cinquième reconstitution prenne rapidement effet.

C. Questions financières (point 4 de l'ordre du jour)

a) État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA

10. Le Conseil d'administration a examiné l'état des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2001/72/R.3 et additif), notant que les instruments de contribution déposés et les paiements reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution représentaient l'équivalent de 414 millions de USD, soit environ 98,7% des annonces totales.

b) Portefeuille de placements

- i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2000
- ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre 2001

11. Le Conseil d'administration a examiné les rapports sur le portefeuille de placements du FIDA, pour 2000 et pour le premier trimestre de 2001 (documents EB 2001/72/R.4 et EB 2001/72/R.5, respectivement). Les administrateurs se sont montrés préoccupés par les taux de rendement négatifs enregistrés au cours de ces deux périodes. Tout en reconnaissant que les placements en obligations et en actions sont inévitablement exposés à ce genre de fluctuations, ils sont convenus de manière générale qu'un nombre suffisant d'éléments étaient réunis pour justifier un examen global de la politique de placement du Fonds, parmi lesquels la durée, puisqu'on dispose maintenant d'une expérience de quatre ans en matière de diversification, et les facteurs extérieurs, notamment la perspective d'une orientation à la baisse prolongée des marchés d'actions.

12. Les administrateurs se sont félicités du séminaire informel qui a permis de clarifier non seulement la politique de placement mais aussi les divers éléments constitutifs des ressources du Fonds. Ils ont formulé de nombreuses observations utiles sur le projet de mandat du groupe d'experts qui sera appelé à examiner la politique de placement du Fonds, ainsi que sur le processus à mettre en œuvre pour entreprendre cet examen. Il a été suggéré que le groupe conseille le Fonds sur l'approche à adopter, en indiquant le type d'instrument admissible, la répartition des actifs, le niveau de risque, et la nécessité de mettre en place une politique de placement socialement responsable. Le groupe examinera aussi l'adéquation des procédures de suivi et d'évaluation internes. Le Président a invité les coordonnateurs des trois listes à se réunir avec lui dès que possible après la session pour mettre au point le mandat du groupe d'experts et les diverses questions de procédure. De cette manière, le groupe pourra être créé rapidement, ce qui lui permettra d'achever son travail en temps utile pour que ses recommandations puissent être présentées à la session de septembre du Conseil d'administration.

c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts

13. Le Conseil d'administration a examiné le rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 2001/72/R.6 et additif) et constaté que, mis à part quatre cas d'arriérés de longue date pour lesquels aucun plan de règlement n'a été possible, la situation des arriérés des autres pays emprunteurs s'était améliorée. Les administrateurs ont demandé qu'à l'avenir, le rapport indique quelles étaient les mesures prises par le Fonds pour régler ces quatre cas spécifiques.

d) États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000

14. En application du paragraphe 6 de l'article XII du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du Fonds pour 2000 (document EB 2001/72/R.7), et a pris acte du rapport sans réserve du Commissaire aux comptes et décidé de soumettre les états financiers et le rapport au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa vingt-cinquième session.

e) Besoins de financement au titre du vingt-deuxième tirage sur les contributions des membres en 2001

15. Le Conseil d'administration a examiné les informations figurant dans le document EB 2001/72/R.8 et, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, a approuvé le tirage de 292,1 millions de USD en mai 2001 pour couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons en 2001, tirage qui sera effectué en prélevant sur les contributions aux troisième et quatrième reconstitutions, et a autorisé le Président à agir en conséquence. Le Conseil a noté que plusieurs pays étaient en consultation avec le Secrétariat pour conclure des arrangements particuliers sur le calendrier des versements au cours d'une période transitoire, ainsi que le prévoit la politique de tirage adoptée en décembre 2000.

f) Besoins de financement au titre du quatorzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 2001

16. Le Conseil d'administration a examiné les informations figurant dans le document EB 2001/72/R.9 et approuvé un quatorzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) correspondant au reliquat de 1% des contributions de la première phase et de 7,8% des contributions de la deuxième phase du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification en vue de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons en 2001, et a autorisé le Président à agir en conséquence.

g) Octroi d'une avance de fonds au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

17. Le Conseil d'administration a examiné les informations contenues dans le document EB 2001/72/R.10 et a autorisé le Président du FIDA à consentir au Mécanisme mondial, en prélevant sur les ressources propres du FIDA, les avances de fonds dont il pourrait avoir besoin pour ses opérations. Ces avances ne devraient pas dépasser le montant du budget annuel approuvé par la Conférence des Parties pour le Mécanisme mondial, étant entendu que ces montants seront restitués au FIDA dès réception des fonds fournis par le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD).

h) Rapport du Comité de vérification des comptes

18. Le Conseil d'administration a entériné le rapport du Comité de vérification des comptes relatif à ses soixante-douzième et soixante-treizième réunions (document EB 2001/72/R.11) présenté par son président et pris acte des préoccupations exprimées par le Comité au sujet de l'accord de services communs envisagé avec la FAO et le PAM pour les placements. Il a aussi pris note de l'examen par le Comité de la fonction de vérification interne.

D. Rapport de situation sur le portefeuille de projets (point 5 de l'ordre du jour)

19. Les administrateurs ont exprimé leur satisfaction au sujet du rapport de situation sur le portefeuille de projets (document EB 2001/72/R.12), qu'ils ont estimé être un excellent document et qui, comme l'avait souhaité le Conseil, met l'accent sur l'analyse de la performance. Le Conseil a reçu l'assurance que la direction accordait toute la priorité voulue à l'évaluation de l'impact, en particulier dans le cadre de son programme de reconfiguration des processus, et que le prochain rapport sur ce programme fournirait des informations sur la position du FIDA en matière de gestion de l'impact. Le Conseil a aussi souhaité qu'il soit pris note de sa préoccupation quant à la baisse des ressources affectées par la Banque mondiale au développement agricole, qui entraîne une diminution du cofinancement des projets du FIDA en Afrique.

E. Rapport annuel sur l'évaluation (point 6 de l'ordre du jour)

20. Les administrateurs se sont félicités du rapport annuel sur l'évaluation (document EB 2001/72/R.13). Ils ont encouragé la direction à continuer de mettre en œuvre la nouvelle approche de l'évaluation qu'ils considèrent être une stratégie constructive propre à améliorer la performance des opérations et des politiques du FIDA. Les administrateurs qui ont participé au récent atelier et à la table ronde sur l'évaluation, tenus en Syrie, se sont félicités du travail accompli et de l'excellente occasion de dialogue sur les politiques qu'ils avaient offerte. Il conviendrait de multiplier autant que possible ce genre d'occasion.

F. Ressources disponibles pour engagement à la soixante-douzième session du Conseil d'administration et montants projetés des ressources pour 2001 (point 7 de l'ordre du jour)

21. Le Conseil d'administration a examiné les ressources disponibles pour engagement (document EB 2001/72/R.14 et additif) et a approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) (document EB 2001/72/INF.5) jusqu'à concurrence de 70 millions de USD – comme l'indiquera le document EB 2001/72/R.14/Add.1/Rev.1. Ce montant tiendra compte des rentrées normales au titre du remboursement des prêts. À sa session de septembre, le Conseil sera saisi d'un document complet sur le PEA, prenant en compte les questions soulevées à la présente session

G. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 8 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration a examiné le rapport sur la situation de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et la participation du FIDA et s'est penché sur les propositions faites pour 12 pays (document EB 2001/72/R.15). Par la même occasion, il a approuvé la consolidation des arriérés envers le FIDA de la Guinée-Bissau et du Niger dans les allègements de leur dette respectifs qui ont été proposés. Vu le montant global des ressources auquel le Fonds va devoir renoncer du fait de sa participation à l'initiative d'allègement de la dette et de l'effet négatif que cela ne manquera pas de produire sur son programme de prêts, les États membres contribuant au Fonds fiduciaire de la Banque mondiale ont été invités à affecter une partie de leurs contributions au FIDA. Ils peuvent aussi contribuer directement au propre fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.

23. Après examen de la contribution proposée du FIDA à la réduction de la dette, le Conseil d'administration a adopté la résolution suivante, figurant dans le document EB 2001/72/R.15:

"DÉCIDE: que le Fonds, après que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international auront déclaré au point d'achèvement que le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Guyana, Madagascar, le Malawi, le Nicaragua, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la Zambie ont rempli les conditions fixées pour l'allègement de leur dette dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, réduira la valeur de la dette du Cameroun, de la Gambie, de la Guinée, du Guyana, de Madagascar, du Malawi, du Nicaragua, du Rwanda, de Sao Tomé-et-Principe et de la Zambie à son égard **en annulant leurs obligations semestrielles respectives au titre du service de la dette envers le FIDA (principal, commissions de service et intérêts) à mesure qu'elles deviendront exigibles après les points respectifs d'achèvement** et dans la limite des valeurs actuelles nettes en DTS indiquées dans le tableau 4.

En ce qui concerne la Guinée-Bissau et le Niger, l'allégement de la dette sera accordé, sur décision du Conseil d'administration et après finalisation de la documentation juridique appropriée, **en intégrant leurs arriérés envers le FIDA dans l'allégement de la dette et en annulant leurs obligations semestrielles respectives au titre du service de la dette envers le FIDA (principal, commissions de service et intérêts) à mesure qu'elles deviendront exigibles** et jusqu'à concurrence des valeurs actuelles nettes en DTS indiquées dans le tableau 4.

Tableau 4: Décisions soumises au Conseil d'administration

Pays	VAN de l'allégement de la dette soumis au Conseil en DTS
Bénin	
Bolivie	
Burkina Faso	
Cameroun	2 248 826
Côte d'Ivoire (Initiative initiale)	
Gambie	1 825 239
Guinée	5 109 475
Guinée-Bissau	3 072 889 (y compris les arriérés)
Guyana	1 519 881
Honduras	
Madagascar	6 445 794
Malawi	8 336 720
Mali	
Mauritanie	
Mozambique	
Nicaragua	6 526 368
Niger	6 290 469 (y compris les arriérés)
Rwanda	8 553 229
Sao Tomé-et-Principe	2 040 474
Sénégal	
Tanzanie, Rép.-Unie de	
Ouganda	
Zambie	13 729 323
Total	65 698 687

24. Conformément au principe général adopté par le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session et consistant à intégrer les arriérés des pays avant le point de décision du FIDA dans la formule de l'allégement de la dette avec concentration en début de période, les arriérés accumulés par la Guinée Bissau et le Niger auprès du FIDA à compter du 25 avril 2001 (date de l'approbation de la réduction de leur dette par le Conseil d'administration) seront intégrés dans les allègements de leur dette respectifs.

H. Propositions de projets et programmes soumises à l'examen du Conseil d'administration (point 9 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration a examiné les propositions de projets et programmes ci-après:

a) **Afrique I**

- i) *Sao Tomé-et-Principe: Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale*

26. Le Conseil d'administration a étudié le programme proposé dans le document EB 2001/72/R.16 et ses additif et supplément et a adopté la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 950 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

27. Le prêt pour le Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale à Sao Tomé-et-Principe a été formulé et approuvé au titre du mécanisme flexible de financement.

b) **Asie et Pacifique**

- i) *Népal: Mémoire du Président: Projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Teraï (prêt No. 452-NP) – Inclusion dans le projet d'une nouvelle composante et réaffectation du montant du prêt*

28. Le Conseil d'administration a étudié la proposition figurant dans le document EB 2001/72/R.18 et a approuvé: a) l'inclusion dans le projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Teraï (prêt No. 452-NP) d'une composante relative aux activités de redressement destinées aux anciens *Kamaiyas*, conformément à la description de la composante figurant dans la partie IV, ainsi que la ventilation des coûts indiquée dans le tableau ci-dessus; et b) une réaffectation des fonds, si besoin est, de manière à assurer le financement de la nouvelle composante incluse dans le projet.

- ii) *Pakistan: Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest*

29. Le Conseil d'administration a étudié le projet proposé dans le document EB 2001/72/R.19 et a adopté la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 150 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."



- iii) *Sri Lanka/Indonésie: Mémoire du Président: Proposition visant à remplacer sous la supervision directe du FIDA le projet régional de promotion économique de Matale (prêt No. 493-LK) à Sri Lanka par le programme de développement intégré participatif en zones non irriguées dans le contexte de l'après-crise (prêt No. 539-ID) en Indonésie*

30. Le Conseil d'administration a étudié la proposition figurant dans le document EB 2001/72/R.33 et approuvé en principe le remplacement, dans le portefeuille de projets directement supervisés par le FIDA, du projet régional de promotion économique de Matale (prêt n° 493-LK) exécuté à Sri Lanka par le programme de développement intégré participatif en zones non irriguées dans le contexte de l'après-crise (prêt n° 539-ID) exécuté en Indonésie.

c) **Amérique latine et Caraïbes**

- i) *Grenade: Projet de promotion des entreprises rurales*

31. Le Conseil d'administration a étudié le projet proposé dans le document EB 2001/72/R.20 et a adopté la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la Grenade un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} juin 2021 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- ii) *Haïti: Mémoire du Président: Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II (prêt No. 496-HT) – Report de la date d'entrée en vigueur du prêt*

32. Le Conseil d'administration a étudié la proposition figurant dans le document EB 2001/72/R.34 et a approuvé la recommandation de report de la date d'entrée en vigueur du prêt No. 496-HT pour le projet d'intensification des cultures vivrières – Phase II en République d'Haïti au 10 septembre 2001 afin que les conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt aient le temps d'être satisfaites.

- iii) *Honduras: Programme national de développement local (PRONADEL)*

33. Le Conseil d'administration a étudié le programme proposé dans le document EB 2001/72/R.21 et supplément et a adopté la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Honduras un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (15 500 000 DTS) venant à échéance le 15 février 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

d) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Arménie: Projet de services agricoles*

34. Le Conseil d'administration a étudié le projet proposé dans le document EB 2001/72/R.22 et ses additif et supplément et a adopté la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Arménie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à douze millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 350 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *Bosnie-Herzégovine: Projet de développement de l'élevage et du financement rural*

35. Le Conseil d'administration a étudié le projet proposé dans le document EB 2001/72/R.23 et ses additif et supplément et a adopté la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la Bosnie-Herzégovine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 550 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

**I. Propositions de dons présentées au Conseil pour examen
(point 10 de l'ordre du jour)**

36. Le Conseil d'administration a examiné les propositions de dons ci-après:

a) **Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI**

37. Le Conseil d'administration a examiné les propositions de dons figurant dans le document EB 2001/72/R.24, concernant le financement partiel des quatre centres de recherche indiqués ci-après, et a approuvé ces dons en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de gestion communautaire des pêches en Asie du Sud et du Sud-Est, accordera un don ne dépassant pas six cent cinquante mille dollars des États-Unis (650 000 USD) au Centre international d'aménagement des ressources bioaquatiques (ICLARM) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration participative des légumineuses dans les zones de culture pluviale d'Asie, accordera un don ne dépassant pas un million trois cent mille dollars des États-Unis (1 300 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales

semi-arides (ICRISAT) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à accroître la contribution des espèces négligées et sous-exploitées à la sécurité alimentaire et au revenu des communautés rurales pauvres, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent dix mille dollars des États-Unis (1 410 000 USD) à l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de mise au point de mécanismes pour rémunérer les populations pauvres des hautes terres d'Asie en échange des services environnementaux qu'elles fournissent, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) au Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

38. Le Conseil d'administration a examiné les propositions de dons figurant dans le document EB 2001/72/R.25, concernant le financement partiel des deux centres de recherche indiqués ci-après, et a approuvé ces dons en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la mise au point de stratégies de gestion intégrée et durable de la fertilité des sols dans les petites exploitations d'Afrique subsaharienne, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent trente-cinq mille dollars des États-Unis (1 435 000 USD) au Centre international de développement des engrais selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de recherche-action sur la définition et l'expérimentation de méthodes pour l'introduction efficace de la gestion participative de l'irrigation, accordera un don ne dépassant pas un million six cents mille dollars des États-Unis (1 600 000 USD) au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

c) Don d'assistance technique à l'Unité régionale d'assistance technique pour les Caraïbes (CARUTA) pour la Dominique, Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago

39. Le Conseil d'administration a examiné les informations présentées dans le document EB 2001/72/R.26 et a approuvé ce don en adoptant la résolution suivante:



"DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie l'Unité régionale d'assistance technique pour les Caraïbes (CARUTA) sur trois ans, à partir de juin 2001, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas sept cent cinquante trois mille dollars des États-Unis (753 000 USD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

d) Don d'assistance technique à l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) pour le Programme d'appui aux services financiers ruraux (SERFIRURAL) au Belize, au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Panama

40. Le Conseil d'administration a examiné les informations présentées dans le document EB 2001/72/R.27 et a approuvé ce don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le Programme d'appui aux services financiers ruraux (SERFIRURAL) au Belize, au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Panama d'une durée de trois ans, commençant en juillet 2001, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas sept cent cinquante mille dollars des États-Unis (750 000 USD) à l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

J. Activités prévues au titre des projets et procédure provisoire pour l'examen des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) et des projets (point 11 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil d'administration a examiné la procédure provisoire pour l'examen des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) et des projets (document EB 2001/72/R.36), ainsi que les documents sur les activités prévues au titre des projets en 2001-2002 (EB 2001/72/R.28 et additifs).

42. Au cours des débats, des observations plus générales et en fait de véritables préoccupations ont été exprimées quant à l'utilité du COSOP comme outil stratégique et à l'ampleur du champ qu'il couvre. Il a été admis, toutefois, que le Fonds avait besoin d'un cadre de planification à moyen terme et que ce document était particulièrement précieux à cet égard. C'est dans cet esprit que le Conseil est convenu de mettre à profit l'année 2001 comme période d'apprentissage, non seulement pour mettre au point la structure des COSOP mais aussi pour définir la façon dont ils seront examinés avec les propositions de projets. Il a été décidé qu'aux autres sessions qu'il tiendra en 2001, le Conseil d'administration examinera deux COSOP par session, qu'il aura lui-même choisis à sa session précédente. À l'avenir, le Conseil d'administration examinera aussi parallèlement toutes les propositions de projets avec la diligence dont il a fait preuve à cette session. Le Conseil a décidé d'examiner à sa soixante-treizième session les COSOP ainsi que les propositions de projets concernant l'Inde et le Mozambique.

**K. Nigéria: Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
(point 12 de l'ordre du jour)**

43. Pour la première fois, le Conseil d'administration a examiné un exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP), en l'occurrence pour la République fédérale du Nigéria (document EB 2001/72/R.29), formulé en respectant les directives suivies pour le prototype de COSOP présenté et approuvé à l'occasion d'un séminaire organisé pour les administrateurs en septembre 2000. L'examen a donné lieu à un fructueux échange d'idées et d'opinions sur la stratégie du FIDA au Nigéria, et a suscité un certain nombre d'observations sur divers aspects du COSOP.

44. Les débats ont principalement porté sur la nécessité d'articuler les grandes orientations qui sous-tendent les projets financés par le FIDA et ajoutent à leur valeur, de hiérarchiser les interventions de développement en fonction des choix stratégiques et de les rattacher à une analyse des politiques, d'assimiler les enseignements tirés, et d'associer les communautés et les autres parties prenantes à la concertation et à l'exécution des projets. Le souci de mettre davantage l'accent sur un développement favorisant l'équité hommes-femmes et environnementalement durable a été également mis en avant. Par ailleurs, l'importance revêtue par une meilleure articulation du rôle de la société civile et des institutions publiques dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté a été soulignée.

L. Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE) (point 13 de l'ordre du jour)

a) Procédures opérationnelles révisées du programme de coopération élargie FIDA/ONG

45. Le Conseil d'administration, constatant que l'importance stratégique du PCE pour le FIDA avait augmenté de manière significative au fil des années, a approuvé la révision de ses procédures opérationnelles (document EB 2001/72/R.30) comme suit:

- "a) Aux fins du financement des activités relevant du PCE, le Président du FIDA est autorisé à approuver des dons provenant des ressources ordinaires du Fonds consacrées au financement des dons d'assistance technique, à condition que:
- i) le gouvernement du pays membre où sera exécutée l'activité à financer au titre du PCE ait donné son consentement à ladite activité dans les cas où:
 - la législation et/ou les politiques du pays membre hôte prescrivent qu'un tel consentement doit être obtenu; et/ou
 - l'ONG concernée n'est pas enregistrée en tant que personne morale au regard des lois du pays membre hôte; et
 - ii) l'ONG concernée ait fourni, ou confirmé qu'elle fournirait, l'appui matériel ou financier adéquat pour la bonne exécution du projet PCE;
- b) les dons qui seront approuvés par le Président conformément à l'alinéa a) ci-dessus ne dépasseront pas un montant de 100 000 USD chacun, à l'exception de ceux qui sont accordés pour financer une consultation FIDA/ONG, dont le montant pourra dépasser ce plafond;
- c) le Président est en outre autorisé à conclure, après consultation avec le gouvernement du pays membre où est exécutée l'activité du PCE, avec les donateurs et avec les ONG concernées, les accords qu'il juge nécessaires à la réalisation des objectifs du PCE;

- d) le Président est invité à rendre régulièrement compte au Conseil d'administration de toutes les dispositions prises en application de l'alinéa c) ci-dessus et de l'exécution du PCE ainsi que de ses incidences sur la programmation des ressources ordinaires du FIDA."

b) Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG

46. Le Conseil d'administration a pris note du rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE) figurant dans le document EB 2001/72/R.31.

M. Autres questions (point 14 de l'ordre du jour)

a) Rapport sur le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, le Sommet mondial de l'alimentation cinq ans après et le suivi de l'Assemblée du millénaire

47. Le Conseil d'administration a pris note du rapport sur le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, le Sommet mondial de l'alimentation cinq ans après et le suivi de l'Assemblée du millénaire (document EB 2001/72/R.32). En ce qui concerne le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, les administrateurs ont été invités à faire des suggestions pour en assurer la diffusion la plus large possible.

b) Rapport sur les locaux du siège du FIDA

48. Le Conseil d'administration a pris acte de la communication orale concernant les bâtiments du siège du FIDA et la fin imminente des travaux de rénovation du bâtiment adjacent. Le prochain rapport sera fait à la soixante-quinzième session du Conseil d'administration.

c) Approbation de la diffusion des documents

49. Le Conseil d'administration a autorisé la mise en circulation publique des documents approuvés à la présente session et a noté, qu'en conséquence, ces documents seront diffusés sur le site public web du FIDA.





IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Executive Board – Seventy-Second Session
Rome, 25-26 April 2001

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE SEVENTY-SECOND SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**Liste des participants à la soixante-douzième session
du conseil d'administration**

**Lista de los participantes en el 72º período de sesiones
de la Junta Ejecutiva**



ANNEXE I

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST A

Canada

Jean DEVLIN
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Spain

Luis CUESTA CIVÍS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

France

Alain GUILLOUËT
Ministre
Conseiller financier auprès
de l'Ambassade de France
Rome

Belgium

Christian MONNOYER
Ambassadeur du Royaume de
Belgique auprès du FIDA
Rome

Germany

Rudolf Josef HUBER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Conseiller scientifique principal
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

Italy

Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère du Trésor, du budget
et de la planification économique
Rome

Portugal

Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO
Director
General Directorate for European
and International Affairs
Ministry of Finance
Lisbon



ANNEXE I

**Member
Membre
Miembro**

Japan

Keiji YAMAMOTO
Minister
Deputy Head of Mission
Embassy of Japan
Rome

Norway

Dag BRISEID
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

United Kingdom

Anthony BEATTIE
Minister
Permanent Representative of the
United Kingdom to the United
Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

United States

Mark M. JASKOWIAK
Director
Office of Specialized
Development Institutions
Department of the Treasury
Washington, D.C.

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

Denmark

Jorgen MAERSK-PEDERSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Sweden

Michael ODEVALL
Minister
Permanent Representative of the
Kingdom of Sweden to IFAD
Rome

Netherlands

Jan BERTELING
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of The Netherlands
to FAO, WFP and IFAD
Rome

Australia

Ann WILKINSON
Project Officer
Australian Embassy
Rome



**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST B

Kuwait

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

United Arab Emirates

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Assistant Director
Revenue Department
Ministry of Finance
and Industry
Abu Dhabi

Nigeria

Oloche Anebi EDACHE
Director
Federal Department of Agriculture
Federal Ministry of Agriculture
Abuja

Saudi Arabia

Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Indonesia

Natigor SIAGIAN
Director
Bureau for International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Venezuela

Carlos POZZO BRACHO
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Algeria

Ahmed HACHEMI
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire
auprès du FIDA
Rome



**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

**LIST C
SUB-LIST C1 – Africa**

Angola

Boaventura DA SILVA CARDOSO
Ambassadeur de la République
d'Angola auprès du FIDA
Rome

Egypt

Mohamed KHALIFA
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Tunisia

Kamel BEN REJEB
Directeur général de la coopération
financière multilatérale
Ministère de la coopération internationale
et de l'investissement extérieur
Tunis

Eritrea

Semere AMLESOM
Director-General
Department of Research and
Human Resources Development
Ministry of Agriculture
Asmara

**LIST C
SUB-LIST C2 – Europe, Asia and the Pacific**

China

MA Shiqing
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the People's Republic of China
to IFAD
Rome

Pakistan

Adnan BASHIR KHAN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to IFAD
Rome



ANNEXE I

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

India

Neela GANGADHARAN
Minister (Agriculture)
Embassy of the Republic
of India
Rome

Bangladesh

A.K.M. Khairul ALAM
Joint Chief
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka

LIST C

SUB-LIST C3 – Latin America and the Caribbean

Brazil

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget
and Management
Brasilia, D.F.

Panama

Horacio J. MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

Mexico

Víctor Hugo MORALES MELENDEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Argentina

Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À SA SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/72/R.1/Rev.1/ Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2001/72/R.1/Rev.2	2	Ordre du jour
EB 2001/72/R.2 + Add.1	3 a)	Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2001/72/R.3 + Add.1	4 a)	État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2001/72/R.4	4 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2000
EB 2001/72/R.5	4 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre 2001
EB 2001/72/R.6 + Add.1	4 c)	Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
EB 2001/72/R.7	4 d)	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000
EB 2001/72/R.8	4 e)	Besoins de financement au titre du vingt-deuxième tirage sur les contributions des membres en 2001
EB 2001/72/R.9	4 f)	Besoins de financement au titre du quatorzième tirage sur les Ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 2001
EB 2001/72/R.10	4 g)	Octroi d'une avance de fonds au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
EB 2001/72/R.11	4 h)	Rapport du Comité de vérification des comptes
EB 2001/72/R.12	5	Rapport de situation sur le portefeuille de projets
EB 2001/72/R.13	6	Rapport annuel sur l'évaluation
EB 2001/72/R.14 + Add.1	7	Ressources disponibles pour engagement
EB 2001/72/R.15	8	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – 12 nouveaux pays proposés

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/72/R.16 + Add.1 + Sup.1	9 a)	Sao Tomé-et-Principe: Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale
EB 2001/72/R.18	9 b) i)	Népal: Mémoire du Président: Projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Terai (prêt n° 452-NP) – Inclusion dans le projet d'une nouvelle composante et réaffectation du montant du prêt
EB 2001/72/R.19	9 b) ii)	Pakistan: Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontrière du nord-ouest
EB 2001/72/R.20	9 c) i)	Grenade: Projet de promotion des entreprises rurales
EB 2001/72/R.21 + Sup.1	9 c) iii)	Honduras: Programme national de développement local (PRONADEL)
EB 2001/72/R.22 + Add.1 + Sup.1	9 d) i)	Arménie: Projet de services agricoles
EB 2001/72/R.23 + Add.1 + Sup.1	9 d) ii)	Bosnie-Herzégovine: Projet de développement de l'élevage et du financement rural
EB 2001/72/R.24	10 a)	Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2001/72/R.25	10 b)	Dons d'assistance techniques pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2001/72/R.26	10 c)	Don d'assistance technique en faveur de l'Unité régionale d'assistance technique pour les Caraïbes (CARUTA) pour la Dominique, Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago
EB 2001/72/R.27	10 d)	Don d'assistance technique en faveur de l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) pour le Programme d'appui aux services financiers ruraux (SERFIRURAL) au Belize, au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Panama
EB 2001/72/R.28 + Add.1 + Add.2	11	Activités prévues au titre des projets 2001-2002

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/72/R.29	12	Nigéria: Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) - cadre du partenariat entre le Nigéria et le FIDA pour la réduction de la pauvreté rurale
EB 2001/72/R.30	13 a)	Procédures opérationnelles révisées du Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE)
EB 2001/72/R.31	13 b)	Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG
EB 2001/72/R.32	14 a)	Compte rendu sur le <i>Rapport 2001 sur la pauvreté rurale</i> , le Sommet mondial de l'alimentation - Cinq ans après et le suivi du Sommet du Millénaire
EB 2001/72/R.33	9 b) iii)	Sri Lanka/Indonésie: Mémoire du Président: Proposition visant à remplacer sous la supervision directe du FIDA le projet régional de promotion économique de Matale (prêt n° 493-LK) à Sri Lanka par le programme de développement intégré participatif en zones non irriguées dans le contexte de l'après-crise (prêt n° 539-ID) en Indonésie
EB 2001/72/R.34	9 c) ii)	Haïti: Mémoire du Président: projet d'intensification des cultures vivrières – phase II (prêt n° 496-HT) – Report de la date d'entrée en vigueur du prêt
EB 2001/72/R.35	3 b)	État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA – Premier rapport
EB 2001/72/R.36	11	Activités prévues au titre des projets: Procédure transitoire pour l'examen des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) et des projets
EB 2001/72/INF.1		Arrangements pour la soixante-douzième session du Conseil d'administration
EB 2001/72/INF.2/Rev.1		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des propositions de prêt, de don et d'allégement de dette présentées à la soixante-douzième session du Conseil d'administration
EB 2001/72/INF.3		Dons d'assistance technique pour la recherche agricole, d'autres activités de recherche, de formation et autres approuvés par le Président



ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2001/72/INF.4/Rev.1		Liste des participants à la soixante-douzième session du Conseil d'administration
EB 2001/72/INF.5		Pouvoir d'engagement anticipé



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-douzième session
Rome, 25-26 avril 2001

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Cinquième reconstitution des ressources du FIDA
 - a) Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
4. Questions financières
 - a) État des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Portefeuille de placements
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2000
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre 2001
 - c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
 - d) États financiers vérifiés du FIDA pour 2000
 - e) Besoins de financement au titre du vingt-deuxième tirage sur les contributions des membres en 2001
 - f) Besoins de financement au titre du quatorzième tirage sur les Ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (RSS) en 2001
 - g) Octroi d'une avance de fonds au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
 - h) Rapport du Comité de vérification des comptes
5. Rapport de situation sur le portefeuille de projets



ANNEXE III

6. Rapport annuel sur l'évaluation
7. Ressources disponibles pour engagement à la soixante-douzième session du Conseil d'administration et projections pour 2001
8. Participation du FIDA à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
9. Propositions de projets et programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique I

Sao Tomé-et-Principe: Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale
 - b) Asie et Pacifique
 - i) Népal: Mémoire du Président: Projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Terai (prêt n° 452-NP) – Inclusion dans le projet d'une nouvelle composante et réaffectation du montant du prêt
 - ii) Pakistan: Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest
 - iii) Sri Lanka/Indonésie: Mémoire du Président: Proposition visant à remplacer sous la supervision directe du FIDA le projet régional de promotion économique de Matale (prêt n° 493-LK) à Sri Lanka par le programme de développement intégré participatif en zones non irriguées dans le contexte de l'après-crise (prêt n° 539-ID) en Indonésie
 - c) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Grenade: Projet de développement des entreprises rurales
 - ii) Haïti: Mémoire du Président: projet d'intensification des cultures vivrières – phase II (prêt n° 496-HT) – report de la date d'entrée en vigueur du prêt
 - iii) Honduras: Programme national de développement local (PRONADEL)
 - d) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Arménie: Projet de services agricoles
 - ii) Bosnie-Herzégovine: Projet de développement de l'élevage et du financement rural
10. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don d'assistance technique en faveur de l'Unité régionale d'assistance technique pour les Caraïbes (CARUTA) pour la Dominique, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago
 - d) Don d'assistance technique à l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) pour le Programme d'appui aux services financiers ruraux (SERFIRURAL) au Belize, au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Panama



ANNEXE III

11. Activités prévues au titre des projets et procédure provisoire pour l'examen des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) et des projets
12. Exposé des options et stratégies d'intervention en République fédérale du Nigéria
13. Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG
 - a) Procédures opérationnelles révisées du Programme de coopération élargie FIDA/ONG
 - b) Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG
14. Autres questions
 - a) Compte rendu sur le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après et la suite à donner au Sommet du Millénaire
 - b) Rapport sur les locaux du siège du FIDA
 - c) Approbation de la diffusion des documents